

ACQ

'tualités



Votre information
communale

Mai
2022



mairie-acq.fr



acqnotrevillage

DOSSIER FINANCES

Ce bulletin spécial « finances » a pour but de vous **présenter les comptes de la commune au 31 décembre 2021**. L'action communale est principalement conditionnée par le vote du budget annuel et l'ensemble des réunions qui le précède. Le budget primitif a été voté au Conseil Municipal du 5 avril 2022.

BILAN 2021

Budget de fonctionnement

DEPENSES

RECETTES

Le budget de fonctionnement assure le financement des services communaux et des équipements collectifs utilisés chaque jour par le citoyen.

Quelques exemples :

Charges de personnels : pour l'entretien de la commune, le pôle animation, le centre de loisirs, la garderie, la cantine, l'école, le RAMDAM, le secrétariat...

Charges à caractère général : les produits d'entretien, l'eau, l'électricité, la dotation des fournitures scolaires (35€ par enfant), entretiens et réparations du matériel communal, les impressions, les frais du centre de loisirs et du séjour de vacances

AUTOFINANCEMENT :

Cette part permettra à la commune de financer ses projets 2022 sans recours à l'emprunt.

496 436 €

Charges de
personnel
296 404 €
59,7%

Charges à
caractère général
152 100 €
30,6%

Charges de gestion courante
44 753 € 9%

Charges financières
3 178 € 0,7%

DIFFERENCE
+ 17 961 €

514 397 €

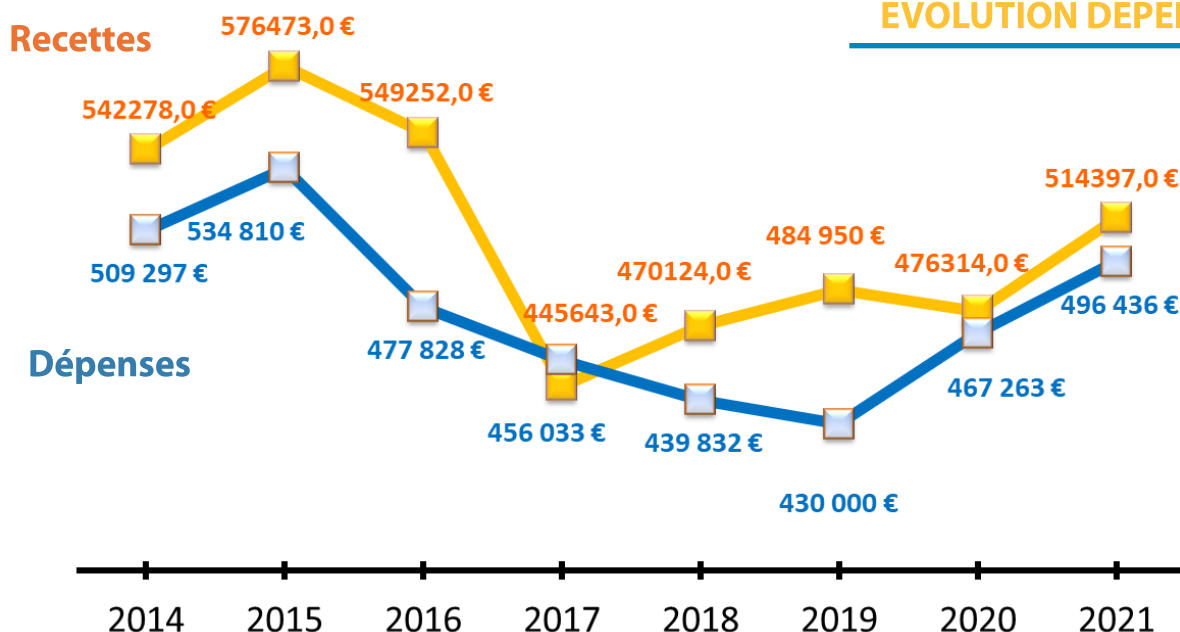
Impôts locaux et
taxes
273 193 €
53,1%

Dotations et
participations
115 477 €
22,4%

Atténuation de
charges
70 755 € 13,8%

Produits d'exploitation
54 971 €
10,7%

EVOLUTION DEPENSES/RECETTES

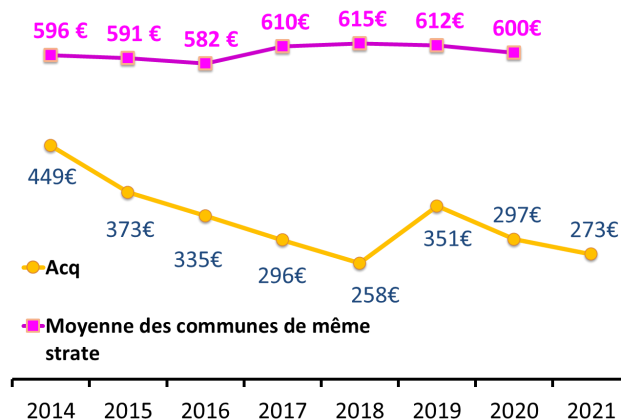


L'année 2021 fut encore **une année particulière liée à l'épidémie de Covid-19**. Malgré cela, la commune a réussi à dégager un résultat positif, tout en maintenant la même dynamique.

Les recettes sont en augmentation (+8% par rapport à 2020) car il y a eu plus d'enfants inscrits à la cantine (confinement en 2020), plus de locations de salle des fêtes et une hausse des atténuations de charges du personnel (remboursement des charges de personnel).

Les dépenses sont également en augmentation par rapport à 2020 (+6%). Cette hausse est imputée à l'augmentation des coûts de désinfection des classes et salles communales, au remplacement d'un agent suite à un départ à la retraite. Cette embauche nous a permis de proposer de nouveaux services pour les habitants, comme la mise en place des mercredis matins récréatifs et de continuer de proposer des séjours de vacances.

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT



84€

DOTATIONS PAR HABITANT

Cela correspond aux **dotations de l'Etat, par habitant, attribuées à la commune** pour l'année 2021. Les dotations ont tendance à se stabiliser.

ENDETTEMENT PAR HABITANT

Au 31 décembre 2021, la commune remboursait 2 emprunts. **L'encours de la dette était de 215 870€ soit 273€ par habitant.**

Les communes de même strate (de taille équivalente) ont un endettement moyen par habitant de 600€ (en 2020).

273€

Date de début du prêt	Besoin du prêt	Montant du prêt	Date de terme du prêt
2002	Rénovation et agrandissement de la salle des fêtes	243 000€	07/2033
2019	Eclairage public	100 000€	12/2029

Budget d'investissement 2021

Principales dépenses et recettes d'investissement

Bâtiments communaux

Rénovation de l'éclairage public 2ème tranche
Achat du terrain derrière l'école (plan pluriannuel)
Achat d'un groupe électrogène
Remplacement des vitraux de l'église
Achat d'un véhicule pour les services techniques

Subventions

FCTVA
(fond de compensation de la charge de TVA)
Excédent de fonctionnement 2020

Dépenses
92 350 €

Recettes
84 974 €

Ecole

Achat d'un écran numérique pour une classe
Création d'un toilette PMR et d'un local de rangement
Achat de nouveaux manuels
Remplacement d'une porte de classe pour une meilleure isolation

Animation / Jeunesse

Achat de livres pour la bibliothèque

En partenariat avec la CUA :

Création d'un trottoir chemin d'Aubigny, réfection de l'enrobé rue Jules Ferry,
drainage des eaux pluviales rue des Saules, création d'un parking chemin d'Aubigny

La différence entre les recettes et les dépenses d'investissement s'équilibre par de l'auto-financement.

BUDGET PRIMITIF 2022

Lors du conseil municipal du 5 avril 2022, vos élus ont voté le budget primitif qui définit la **feuille de route des actions à mener** par la municipalité pour l'année 2022.

Fiscalité locale

Pour la troisième année consécutive, **le budget a été voté, à l'unanimité, sans augmentation de la part communale des impôts directs.**

- > Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,31%
- > Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53,51%

Budget de fonctionnement

DEPENSES

584 854 € 14

RECETTES

584 854 € 14

Pour 2022, le conseil municipal a voté **le budget primitif de fonctionnement en équilibre.**

Budget d'investissement



Investissements prévus pour l'année 2022 :

AMELIORER ET ENTRETENIR LE PATRIMOINE COMMUNAL

- ✓ Réparation de la toiture et étanchéité de la salle des fêtes
- ✓ Réfection du monument aux morts
- ✓ Achat du terrain derrière l'école (plan pluriannuel)

PROPOSER DES SERVICES DE QUALITE ET DE PROXIMITE

- ✓ Achats de manuels pour l'école
- ✓ Achats de livres pour la bibliothèque

Par le vote de ce budget 2022, le souhait de vos élus est

- > **d'assurer la continuité des services existants** en maintenant les centres de loisirs, le séjour de vacances, les services de cantine, de garderie...
- > **de maintenir nos dotations pour l'école** et l'investissement par l'achat de manuels
- > **de poursuivre les moments conviviaux** lien intergénérationnel, colis des aînés...
- > **d'améliorer le cadre de vie et les équipements communaux**

Investir autrement

Comme vous le savez, les bureaux et le fonctionnement du RAM ont été transférés sur la commune de Dainville depuis 2016.

Le bâtiment ne répondant plus aux besoins logistiques de la commune, le conseil municipal a décidé de sa mise en vente.

Cette vente permettra **d'alléger les charges d'entretien et d'investir autrement.**

Mairie d'ACQ

6, rue de la Liberté 62144 ACQ

Tél. 03 21 16 11 32

www.mairie-acq.fr

secretariat@mairie-acq.fr

Ouverture au public :

> lundi : 17h - 18h30

> mardi : 13h - 17h30

> jeudi : 13h - 17h30

Pôle animation

pole-animation@mairie-acq.fr

Ouverture au public :

> lundi, mardi, jeudi et vendredi

14h15 - 17h

Bibliothèque municipale

Salle de convivialité

Ouverture au public :

> lundi, mardi, jeudi, vendredi : 17h30-19h

> mercredi : 13h30 - 17h30 (1 semaine sur 2)

Directeur de Publication :

Alain BARTIER

Responsable de la rédaction :

Fabien DUHAMEL

Comité de lecture et rédaction :

Patrick BOITEL, Cédric BRIET, Guillaume

DESBONNET, Gervais FRANCOIS, Lucien

FRANCOIS, Stéphanie MANIA, Juliette OTENDE

Impression :

Imprimerie Julien JOPUB (Divion)